

Le petit journal

AVRIL 2016 - Le magazine d'infos de Vigneux-de-Bretagne



P.4

MORGANE GAUTIER

Portrait d'une jeune sapeur-pompier



P.5

CHANTS MARINS

Les Gaillards investissent la salle du Rayon



P.6

SAV'A BOUGER

Just dance le 1^{er} avril : le rendez-vous de la danse



P.9

LÉGISLATIVES PARTIELLES

Des élections pour désigner un nouveau député

ET AUSSI

- L'état-civil
- Les événements culturels
- Les infos pratiques
- La vie des associations
- L'agenda



NOTRE DOSSIER P.10

Un budget 2016 maîtrisé

Rester dans une dynamique ambitieuse



28 janvier. Atelier-écriture avec Catherine à la Bibliothèque Pour Tous.



25 février. Cette année encore, le soleil était au rendez-vous pour accompagner les chineurs venus à la rencontre des exposants du vide-grenier organisé par l'APEL de l'école Sainte Anne.



10 février. Atelier crêpes en folie à l'Écomusée.



7 mars. Jean-Yves Chesneau entouré de ses collègues des services techniques, lors de son pot de départ en retraite.



10 mars. Le comité technique finalise la programmation de Y'a pas d'âge (lire p.5).



11 mars. Le carnaval organisé par l'école Sainte Anne -haut en couleur- a permis à tous les enfants de l'école ainsi qu'aux assistantes maternelles de la commune de partager un joyeux moment.

POUR NOUS CONTACTER

Mairie de Vigneux-de-Bretagne
9, rue G.H. de la Villemarqué
B.P. 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne
Mail : contact@vigneuxdebretagne.fr
Web : www.vigneuxdebretagne.fr
Téléphone
02 40 57 39 50

Horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi : 8h30-12h
et 13h15-17h15 (fermeture à 17h
le vendredi). Le samedi : 9h-12h.

LE PETIT JOURNAL VOUS INFORME

Prochaine parution

du 25 au 27 avril

Réception des articles

communication@vigneuxdebretagne.fr

Date limite de remise des articles
avant le 4 avril

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Le Petit Journal est édité par la commune
de **Vigneux-de-Bretagne**.

Distribution à domicile :

Guy Weber Services

Tirage : 2600 exemplaires.

Périodicité : 10 numéros par an.

Directeur de la publication

Joseph Bézier

Co-directrice de la publication

Gwénola Franco

Rédactrice-en-Chef

Sylvie Thibaud

Conseil éditorial, secrétariat
de rédaction et mise en page

Ollmedia Prod. [09 64 08 49 98]

www.ollmediaprod.com

Impression

Imprimerie CARTOFFSET [02 28 01 10 00]

Photos : mairie, Fotolia.

ASSURER NOS OBJECTIFS MALGRÉ
LES BAISSSES DE DOTATIONS

Assurer une bonne gestion pour investir toujours plus dans les équipements (existants et futurs), tel est notre leitmotiv depuis 2014.

Le budget principal de la commune pour 2016 s'élève à 11,2 millions d'euros, soit un montant comparable à celui de l'année passée (10,8 millions d'euros). Sur cette somme, près de 2,25 millions d'euros seront consacrés aux dépenses d'équipement de la commune : travaux, études opérationnelles, acquisition de matériels, de terrains, etc.

Malgré les baisses de dotations, nous arrivons à tenir notre feuille de route en matière d'investissements. Pour atteindre cet objectif, il nous a fallu revoir une par une les dépenses de fonctionnement pour les contraindre sans affaiblir le service public. Cela ne se fait jamais sans mal et les arbitrages ne sont pas pris à la légère, mais ce travail nous permettra de conserver une capacité d'autofinancement à-même de développer les projets à venir.

Pour financer ces opérations, nous solliciterons près de 200 000 euros de subventions auprès de nos partenaires (CCEG, département, région, Europe, réserves parlementaires, État).

Plus que jamais, notre commune doit s'ouvrir aux autres collectivités et institutions, pour rechercher des financements mais également pour mutualiser les besoins en lien avec la communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

Le dossier du mois, que vous retrouverez en page 10, est consacré au budget et à la présentation des principaux projets de l'année.

*Bertrand Le Dorze,
adjoint aux finances*

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Clovis ROUSSET, le 22/02/2016,
- Salomé POIBEAU, le 26/02/2016.

DÉCÈS

- Suzanne POULICHET - Résidence La Roche Maillard - 98 ans, le 17/02/2016.
- Marie BRETÉCHER Veuve TAUGAIN - Résidence La Roche Maillard - 88 ans, le 18/02/2016.



SOMMAIRE

4 ■ PORTRAITS

5 ■ CULTURE

6 ■ ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

8 ■ SOLIDARITÉ

9 ■ VIE POLITIQUE

10 ■ LE DOSSIER DU MOIS

14 ■ COMMERCE, ARTISANAT

15 ■ PATRIMOINE

16 ■ SPORTS

18 ■ ENVIRONNEMENT

19 ■ INFOS PRATIQUES

20 ■ AGENDA



VOLONTARIAT

L'ENGAGEMENT CITOYEN DE MORGANE

Morgane Gautier, jeune sapeur-pompier

Depuis janvier, Morgane Gautier, 19 ans, a intégré la caserne de Vigneux-de-Bretagne. Elle nous parle de son investissement au service des citoyens.



Comment es-tu devenue jeune sapeur-pompier ?

Je suis allée voir le responsable du centre Fabrice Oliveros en septembre dernier pour me présenter et déposer mon dossier. Pour être accepté, il faut savoir montrer sa motivation mais aussi réussir certains tests sportifs. Une commission a lieu tous les trimestres pour étudier les demandes. J'ai eu une réponse positive en fin d'année, et j'ai signé mon arrêté début janvier.



Morgane et sa camarade Nolwenn, toutes les deux en formation de jeune sapeur-pompier. À droite, lors d'une visite de la caserne en 2013 avec le S.A.V.



Comment se déroule la formation ?

Comme je suis assez disponible, je vais suivre la formation sur 6 mois. Pour certains, elle peut durer jusqu'à 3 ans. Elle est encadrée par des pompiers professionnels ou des pompiers volontaires qui se sont spécialisés dans un domaine (secourisme ou feu par exemple) pour pouvoir former les nouvelles recrues. C'est très complet et enrichissant.

Quelle est ta situation professionnelle ?

Je prépare mes concours d'entrée à l'école d'infirmière. À côté, je travaille à la polyclinique en tant que brancardière et agent de service hospitalier, et aussi en intérim en tant qu'agent de soins.

Qu'est-ce qui t'a motivée à devenir sapeur-pompier ?

Il y a trois ans, nous avons visité la caserne des pompiers avec le

service jeunesse de Vigneux. Ça m'avait beaucoup plu et l'idée d'intégrer la caserne était restée dans un coin de ma tête. À la rentrée, je me suis décidée à me présenter. J'ai toujours souhaité venir en aide aux personnes.

Y a-t-il d'autres jeunes comme toi sur la caserne ?

En effet, nous sommes quatre jeunes sapeurs-pompiers en formation sur la caserne.

Quelles sont tes premières impressions ?

Il faut assimiler beaucoup d'informations en peu de temps, mais c'est très intéressant et les formateurs sont super. J'ai récemment assisté à une formation feu, j'y ai appris plein de choses ! Je sais maintenant comment réagir en cas de départ de feu et avoir les bons réflexes. J'ai hâte de devenir équipière et pouvoir partir sur des interventions !

NOUVEL ARTISAN



WILLIAM MABIT

MPA MABIT, Menuiserie Protection Agencement

Menuisier-miroitier depuis 16 ans, William a appris le métier dans l'entreprise familiale de son père. Il s'est installé à son compte en décembre dernier.

Après 16 années d'expérience en tant que salarié, William a souhaité s'installer à son compte, une motivation appuyée par le départ à la retraite de son père d'ici deux ans.

Le 1^{er} décembre 2015, il a créé son activité Menuiserie Protection Agencement : MPA Mabit. Son cœur de métier concerne toutes les menuiseries des habitations : fenêtres, portes, portails, volets... « J'interviens sur toutes les ouvertures ce qui va souvent de pair avec la protection, c'est pour cela que je me suis aussi formé pour conseiller et

vendre de la pose d'alarme », explique William. « J'interviens aussi sur l'aménagement intérieur pour fabriquer et poser de l'agencement sur mesure. Ce que j'aime dans mon métier, c'est créer une relation de confiance avec mes clients. Pour cela, j'écoute leurs besoins afin de leur apporter du conseil individualisé et les aider à faire le bon choix », conclut-il.

• **MPA Mabit : 79 Rue Anne de Bretagne. 06 08 61 50 96 - wmabit@gmail.com**

Y'A PAS D'ÂGE

L'ÉVÉNEMENT SE PRÉPARE !

PARTICIPEZ AU CARNET DE VOYAGE !

La bibliothèque municipale va confectionner, avec la participation de ses lecteur-rices, un carnet de voyage qui sera exposé lors de l'événement. L'idée est de raconter l'un de vos voyages par l'écrit, le dessin, la peinture, le collage, la photo.

Nous vous invitons à participer aux trois ateliers qui auront lieu lors des rencontres « Je conte pour toi ». Premier rendez-vous dimanche 3 avril de 10h à 12h à la bibliothèque municipale.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre et que vous avez envie de contribuer à la construction de ce carnet, vous pouvez passer aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Vous pourrez prendre une feuille du carnet pour l'illustrer chez vous ou bien sur place.

L'équipe du pôle enfance-jeunesse-éducation et les associations locales sont de nouveau dans les « starting blocks » pour préparer la prochaine édition de Y'a pas d'âge, un des grands rendez-vous festifs de l'été.

Après « Ça tourne, ça roule » et « Le départ en vacances à la plage », les organisateurs lancent cette année une invitation au voyage ! **Une drôle de marionnette géante revenant de Bénarès, s'arrêtera à Vigneux-de-Bretagne avant de rejoindre sa maison**

à Puceul. Elle nous fera partager ses souvenirs de voyage et nous fera découvrir une multitude d'activités et de spectacles. Suivez son avancée dans les prochains numéros du Petit journal. *Y'a pas d'âge, le 3 juillet à l'Écomusée.*



La marionnette géante va parcourir 8868 km avant d'arriver à l'Écomusée.

SPECTACLE

CONCERT DE CHANTS MARINS

Samedi 30 avril, les Gaillards d'avant viendront interpréter des chants de marins à la salle Le Rayon. Une soirée organisée par le P'tit Théâtre de Vigneux en collaboration avec la mairie.



Les Gaillards d'avant s'attachent, à travers leur répertoire, à restituer les mélodies et chants traditionnels qui rythmaient autrefois la vie sur les bateaux : chants à hisser, chants à virer, chants de gaillard d'avant, chants d'adieux ou encore chants à danser...

Un répertoire à écouter avec plaisir par ceux qui aiment la mer et les traditions. Le groupe se compose de 17 Gaillards dont 14 chanteurs, 2 accordéonistes et 1 guitariste.

- Samedi 30 avril à 20h30 à la salle Le Rayon.

- Tarifs : 7 € (gratuit pour les - de 12 ans) - 1h30 de chants marins avec entracte.

- Réservations à partir du 1^{er} avril auprès du P'tit théâtre de Vigneux : 02 40 57 18 77.

• Plus d'infos : www.lesgaillardsdavant.com.

ATELIER ARC EN CIEL

EXPOSITION DES PEINTRES AMATEURS



Dimanche 24 avril, les 28 peintres de l'atelier Arc en ciel exposeront leurs œuvres.

Pour cette occasion, l'atelier se transportera à la salle Jules Verne pour une grande porte ouverte, avec **une exposition et des démonstrations** par tous les exposants. Beaucoup de belles surprises à découvrir ! Un **vide atelier** s'y ajoutera sur le site du vide grenier des Amis de Charles Perrault, ce même dimanche. Exposition ouverte de 9h à 18h.

FÊTE DE LA MUSIQUE

INSCRIPTIONS AVANT LE 25 AVRIL !

Musique rock, hip-hop, variété, traditionnelle d'ici ou d'ailleurs... la musique sera partout le 17 juin à La Paquelais. Pour faire partie du programme, inscrivez-vous avant le 25 avril !

• **Contact** : 02 40 57 11 77 -

communication@vigneuxdebretagne.fr

SERVICE ANIMATION DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE (S.A.V.)

SAV'A BOUGER : JUST DANCE NOW !

Dans le cadre des soirées « SAV'A BOUGER », les jeunes du S.A.V. organise l'événement « Just dance now » vendredi 1^{er} avril à 20h à l'ancienne salle du conseil. Chaussez vos baskets et rendez-vous sur le dancefloor !

La soirée est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, experts de la piste de danse ou novices... **Le principe est simple : une chorégraphie est projetée à l'écran, à vous de la reproduire au mieux en imitant les mouvements des danseurs !**

La soirée sera découpée en trois séquences :

20h à 21h : Battle solo.

Deux participants s'affronteront le temps d'une chanson.

21h à 22h : Battle Duo. Les équipes composées de 2 personnes s'affronteront le temps d'une chanson.

22h à 23h : Battle Team. Deux équipes s'affronteront sur 3 passages.



Avec la participation de l'association Mélie danse. Tarif : 2 €.

• **Renseignements :** jeunesse@vigneuxdebretagne.fr - 07 87 02 67 38 ou 06 49 99 25 14.

APEL SAINTE ANNE

QUE SE PASSE-T-IL DANS LES CLASSES DE L'ÉCOLE SAINTE ANNE ?

L'emploi du temps de nos chers bambins est très chargé depuis le début d'année !

Les institutrices ne manquent pas d'imagination pour diversifier les activités qui sont tant sportives (rollers pour les élèves de grande section de maternelle, badminton et volley pour les CM1 et CM2), qu'artistiques (travail autour de l'opéra « Les 4 saisons » de Vivaldi, street'art et les arbres de Natacha Wescoat pour les CE2, rallye lecture pour les CM2) ou encore culinaires (réalisation d'un livre de potions magiques en CE2 et intervention d'une nutritionniste dans la classe de CM2).



S.A.V.

LES ANIMATIONS D'AVRIL

- Mardi 5 :** Kim goût 14h-18h - Gratuit
- Mercredi 6 et jeudi 7 :** Val'Aventure à Pornic - 13U (8 places)
- Jeudi 7 :** Patinoire - 19h-23h - 5U (8 places)
- Mardi 12 :** Peinture sur verre - 14h-18h - 2U (10 places)
- Mercredi 13 :** Futsal - 14h-18h - Gratuit (12 places)
- Jeudi 14 :** Concours de jeu de société - 14h-18h - Gratuit
- Mercredi 20 :** Portraits de jeunes/séance photos - 14h-18h - 2U
- Samedi 23 :** Atelier pâtisserie - 14h-18h - 2U
- Mercredi 27 :** Peteca - 14h-18h - Gratuit
- Samedi 30 :** Tournoi de poker - 14h-18h - Gratuit (10 places)

• **Renseignements :**
jeunesse@vigneuxdebretagne.fr
07 87 02 67 38 ou 06 49 99 25 14

ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE

ERRATUM INSCRIPTIONS JUILLET-AOÛT

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro du Petit journal. Notez bien : **les inscriptions pour le centre de loisirs des vacances juillet-août auront lieu le samedi 28 mai** (et non le 28 avril).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LES ATELIERS DU MOIS

- **ACTIVITÉS CRÉATIVES**
Lundi 4 de 9h15 à 11h à La Paquelais,
Lundi 18 de 9h15 à 11h15 à Vigneux
 - **MOTRICITÉ**
Mardis 5, 19 et 26 de 9h15 à 11h à Vigneux.
 - **MUSIQUE**
Lundi 25 de 9h15 à 10h et de 10h15 à 11h à Notre-Dame-des-Landes.
 - **TRALALA... LIRE**
Jeudis 7 et 21 de 9h30 à 10h15 à Fay-de-Bretagne.
Vendredi 22 de 9h15 à 10h à Notre-Dame-des-Landes.
Jeudi 28 de 9h15 à 10h à La Paquelais et de 10h30 à 11h15 à Vigneux.
- Le RAM sera fermé du 11 au 15 avril**
- **Renseignements :**
ram@vigneuxdebretagne.fr - 02 40 57 16 71

SORTIE

FAITES VOS JEUX !

.....
La troisième édition de « Faites vos jeux » aura lieu vendredi 1^{er} avril de 19h à 21h à la salle Jules Verne. Une soirée festive et familiale en perspective !



La soirée sera organisée par quinze élèves du groupe scolaire Charles Perrault.

Ces enfants ont en effet choisi de participer à l'activité « jeux de société » animée par l'association La Sauce Ludique lors des ateliers éducatifs. **Après avoir découvert de nombreux jeux, les enfants vont à leur tour les faire découvrir aux habitants de la commune.** Ils animeront ainsi les différents espaces : kapla, jeux en bois et jeux de société.

Une construction collective en kapla sera réalisée tout au long de l'événement. Une mise aux enchères sera également proposée en fin de soirée. Bar et friandises seront proposés par les Amis de l'école Charles Perrault.

Soirée gratuite et ouverte à tous !

LES MATINÉES DESTI'BOUTS

MARS ET SES SPECTACLES

En mars, les Ti'Bouts et l'école Sainte Anne ont fêté joyeusement le carnaval avec comme thème retenu : le cirque. Des lions, des tigres, des clowns ont paradé fièrement dans les rues de Vigneux.

Mais une autre rencontre a également retenu l'attention des Ti'Bouts. Anne Moulieras nous a ainsi présenté un spectacle sur le thème de la colère. Le jeune public a vécu toutes les émotions. Entre pleurs, angoisses, rires et silences, le spectacle a vraiment « parlé » aux enfants. Chacun est reparti avec « un bisou de la salade », préparée avec amour par Anne.

Pour avril, un message tout particulier pour les Ti'Bouts : préparez vos plus beaux et vos plus gros paniers car la chasse aux œufs aura lieu le vendredi 1^{er} avril à la Planète B612. Attention, il ne s'agit pas d'un poisson d'avril, le message a été vérifié et approuvé !



ÉCOLES

PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES

.....
Jeudi 4 mars, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une initiation à la sécurité routière à vélo.

L'association Prévention routière 44 est intervenue auprès de l'ensemble des élèves de CM2 de la commune dans le cadre d'une initiation à la sécurité routière à vélo.

Ces derniers ont pu circuler dans un espace aménagé et expérimenter la circulation sur route. De nombreuses contraintes de priorités, panneaux, croisements divers avaient été préalablement installées par les intervenants.

À l'issue de la séance, les élèves se sont vus remettre une attestation de participation estimant leur niveau d'acquisition des contraintes de la circulation sur route.

Cette initiation, gratuite, a été rendue possible grâce à la municipalité, qui cotise annuellement auprès de la Prévention routière 44.



SCOLARITÉ

UNE NOUVELLE RÉFLEXION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES



Comme annoncé en début d'année scolaire par la municipalité lors des conseils d'école, une réflexion autour de l'organisation de la journée de l'enfant a été

de nouveau lancée par le service éducation de la mairie, en partenariat avec les équipes enseignantes. Depuis début janvier, plusieurs rencontres ont eu lieu avec ces acteurs éducatifs et chacun a pu s'exprimer sur les points positifs de l'organisation actuelle, mais également sur les difficultés rencontrées. Au regard de ces constats, plusieurs hypothèses ont été proposées par les enseignants et les services municipaux. Ce travail collectif va se poursuivre en y associant les représentants des parents d'élèves et la déléguée départementale de l'Éducation nationale afin d'aboutir à une organisation permettant de favoriser l'apprentissage scolaire des jeunes vignolais.

ADMR

L'ADMR 44 RECRUTE ! RENDEZ-VOUS LE 28 AVRIL

L'ADMR Loire-Atlantique, spécialiste du service à la personne depuis 70 ans, recrute 100 postes d'aide à domicile. Rendez-vous le 28 avril à 10h à la Maison des services de Saint-Etienne-de-Montluc.

Présentation du réseau ADMR & job dating de 10h à 13h.

Une présentation du réseau ADMR 44 permettra aux candidats de prendre connaissance des métiers proposés, des possibilités d'évolution et de formation, mais aussi du modèle associatif de l'ADMR 44. Cette présentation sera suivie de jobs dating. Les candidats devront donc être impérativement munis de leur CV. « Il s'agit essentiellement de contrats de 25 à 30h par semaine. Il est indispensable d'avoir le Permis B et de disposer d'un véhicule, les kilomètres sont indemnisés », précise Karine Boisramé, cadre de secteur.

Quels profils pour quels postes ?

Favorisant l'emploi de proximité, l'ADMR propose à ses salariés un lieu de travail proche de leur domicile.



C'est dans ce prolongement que des postes de garde d'enfants, d'agent à domicile et d'auxiliaire de vie sociale

sont à pourvoir. Pour des postes d'aide à domicile, les diplômés suivants sont requis : BEP carrière sanitaire et sociale, titre Assistante de vie aux familles, BEPA option services aux personnes, CAP Services aux familles et aux collectivités, diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale, expérience professionnelle ou personnelle dans le domaine sanitaire et social, permis B et véhicule obligatoire.

Pour les postes de garde d'enfants de moins de 3 ans, un diplôme de la petite enfance est exigé. Pour les enfants plus âgés, une expérience significative est requise.

• Renseignements : 02 40 85 25 76 - 06 85 64 78 98 - sillondebretagne@fed44.admr.org - www.admr.org. Maison des Services ADMR -26 rue Aristide Briand Saint-Etienne-de-Montluc.

UNC VIGNEUX - LA PAQUELAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS



L'UNC Vigneux-La Paquelais s'est réunie en assemblée générale le 6 février afin de dresser le bilan 2015 et présenter les activités 2016, en présence d'une soixantaine de personnes, dont 34 adhérents sur 52. En ouverture, une minute de silence a été observée en mémoire d'Émile Boutin, Yves Gillardeau, notre trésorier, Yves Saulnier,

membre du bureau et Joseph Legargasson, décédés en 2015.

AU PROGRAMME 2016

- Les commémorations du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre et les réunions départementales.
- Un spectacle « Les Fous chantants » le 19 avril.
- La sortie à la ferme du monde à Carentoir le 3 mai.

Suite au décès du trésorier et d'un membre du bureau, ainsi qu'au retrait de Jean Durandière et Émile Briand tous les deux cofondateurs du CA depuis 43 ans, un nouveau bureau a été élu.

Président : Jean Coutant - Secrétaire : Marie-Jeanne Rousseau - Secrétaire adjointe : Aline Salaün - Trésorier : José Oliveros - Trésorier adjoint : Jean-Claude Guihard - Membre : Jean Brossaud - Porte drapeau : Gaston Rousset et Robert Lebeau.

SPECTACLE « LES FOUS CHANTANTS »

L'UNC organise un spectacle animé par Les Fous chantants **mardi 19 avril à 14h30** à la salle Le Rayon. Ils viendront vous interpréter, en costumes appropriés, une trentaine de chansons des années 30 à 80 (nouveau programme). Venez nombreux les écouter !
Entrée : 6 €

Réservations uniquement par téléphone au 02 40 57 14 58



CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES : LES 17 ET 24 AVRIL

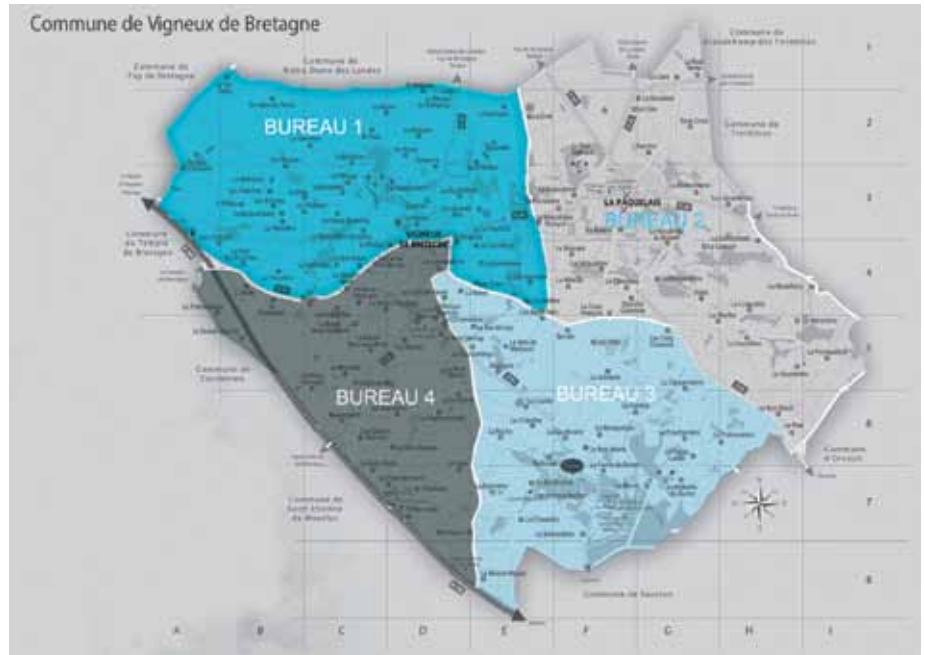
Suite à la nomination de Jean-Marc Ayrault au ministère des Affaires étrangères, une élection législative partielle doit être organisée dans la 3^e circonscription de Loire-Atlantique afin de désigner un nouveau député.



Les électeurs sont convoqués le dimanche 17 avril en vue de procéder à l'élection de celle ou celui qui remplacera Jean-Marc Ayrault à l'Assemblée nationale. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu selon les mêmes modalités le dimanche 24 avril.

Les quatre bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h à 18h.

Rappel : pour voter, vous devez être muni d'une pièce d'identité. La carte électorale seule ne sera pas acceptée. Votre bureau de vote figure sur votre carte électorale.



PROCURATIONS

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place

dans votre bureau de vote. La procuration doit être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

• **Renseignements auprès du service élections de la mairie au 02 40 57 39 50.**

GROUPE DES ÉLUS « AGISSONS POUR L'AVENIR »

PLAN LOCAL D'URBANISME : À L'ÉTUDE !

Les 6 élus du groupe Agissons pour l'Avenir ont voté contre le projet de Plan local d'urbanisme présenté en Conseil municipal le 23 février, du fait notamment de la méthode de travail mise en place par la majorité municipale.

Si les orientations générales de ce document important pour la Commune et pour les habitants sont celles de 2013, des modifications, liées notamment à la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, promulguée en 2014) ont été apportées depuis. Or, ces modifications n'ont jamais été présentées, ni travaillées en commission d'élus, et ce malgré nos alertes.

Pas moins de 500 pages de documents ont été communiquées... 6 jours seulement avant le vote en Conseil municipal (rapport de présentation et annexes, sans compter les documents de la communauté de communes).

Autant dire qu'il est difficile d'émettre un avis ferme et pertinent, à partir de documents aussi techniques et en si peu de temps ! Nous avons néanmoins lu les documents et posé un certain nombre de questions.

Aujourd'hui, ce projet est arrêté et nous disposons de tous les documents. Nous allons donc pouvoir étudier, de façon approfondie, le projet et ses évolutions. Comme nous l'avons indiqué en Conseil municipal, nous continuons à nous

interroger sur la méthode de travail et le manque de transparence.

Nous invitons tous les habitants - qui étaient malheureusement peu nombreux à ce conseil municipal « PLU », du fait de l'absence de communication sur le sujet - à participer à l'enquête publique qui se tiendra en juin ou en juillet et nous nous tenons à votre disposition pour échanger à l'occasion de nos permanences qui ont lieu en mairie le 2^{ème} samedi de chaque mois.

Maité Cosnard, Didier Darrouzes, Marie-Christine Dubois, Anne Goujon, Bruno Miot, Joël Portier

BUDGET 2016

DES PROJETS D'ENVERGURE, UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le 15 mars dernier, le conseil municipal s'est réuni pour débattre et voter le budget primitif 2016. Cette année est marquée par deux dynamiques importantes. D'un côté, le budget communal, comme celui de toutes les collectivités locales, est contraint par la baisse des dotations. De l'autre, la commune lance ses projets d'investissement majeurs. Explications.

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

La baisse des dotations entraînera pour la commune un manque à gagner de plus de 2 millions d'euros pour la durée du mandat, ce qui représente environ une année complète d'investissement.

La situation de Vigneux-de-Bretagne n'est pas isolée de ce point de vue, et il est toujours possible d'espérer que la mobilisation des élus locaux amène le gouvernement à faire marche arrière sur son projet de baisse des dotations.

Les autres recettes (notamment le produit de la fiscalité) ne sont pas nécessairement touchées par cette diminution.

Cependant, le rythme d'augmentation des recettes est désormais moins important que celui des dépenses.

À terme, cela entraîne ce que l'on appelle un « effet de ciseau » et signifie qu'une commune ne peut plus s'autofinancer.

Pour ne pas se retrouver dans cette situation, la majorité a choisi de limiter au maximum ses dépenses de fonctionnement afin de lui permettre de poursuivre ses investissements.

C'est ainsi que l'on retrouve au programme de cette année trois des quatre projets majeurs du mandat (voir page 13) :

- L'aménagement de la rue Sévigné, en entrée du bourg de Vigneux.
- La programmation d'un futur équipement périscolaire dans le bourg de la Paquelais.
- L'aménagement du cœur de bourg et de la friche de l'ancien Marché U.



FISCALITÉ

L'impôt se calcule sur deux éléments :

- **La base d'imposition** : les services de l'État fixent un loyer fictif pour chaque bien imposable. Sa valeur est réévaluée chaque année par le Parlement. Pour 2016, la revalorisation est de + 1%. La commune n'intervient pas dans cette décision.

- **Le taux d'imposition** : comme annoncé dès 2014 et dans la mesure du possible, les élus ont décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux locaux d'imposition pour 2016. Ceux-ci sont donc maintenus :

- Taxe d'Habitation : 21,59 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 33,85 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 50,94 %

Pour la commune, les impôts locaux sont une ressource indispensable, puisqu'ils représentent 46 % des recettes réelles de fonctionnement.



Parmi les projets majeurs du mandat, l'aménagement de la rue Sévigné en entrée du bourg de Vigneux se fera cette année (voir p.13).

LES 5 CHIFFRES CLÉS

11 170 000 €

Budget total de la commune

2 250 000 €

Dépenses d'équipement, y compris restes à réaliser 2015

1 843 000 €

Nouvelles dépenses d'équipement

1 896 000 €

Autofinancement brut

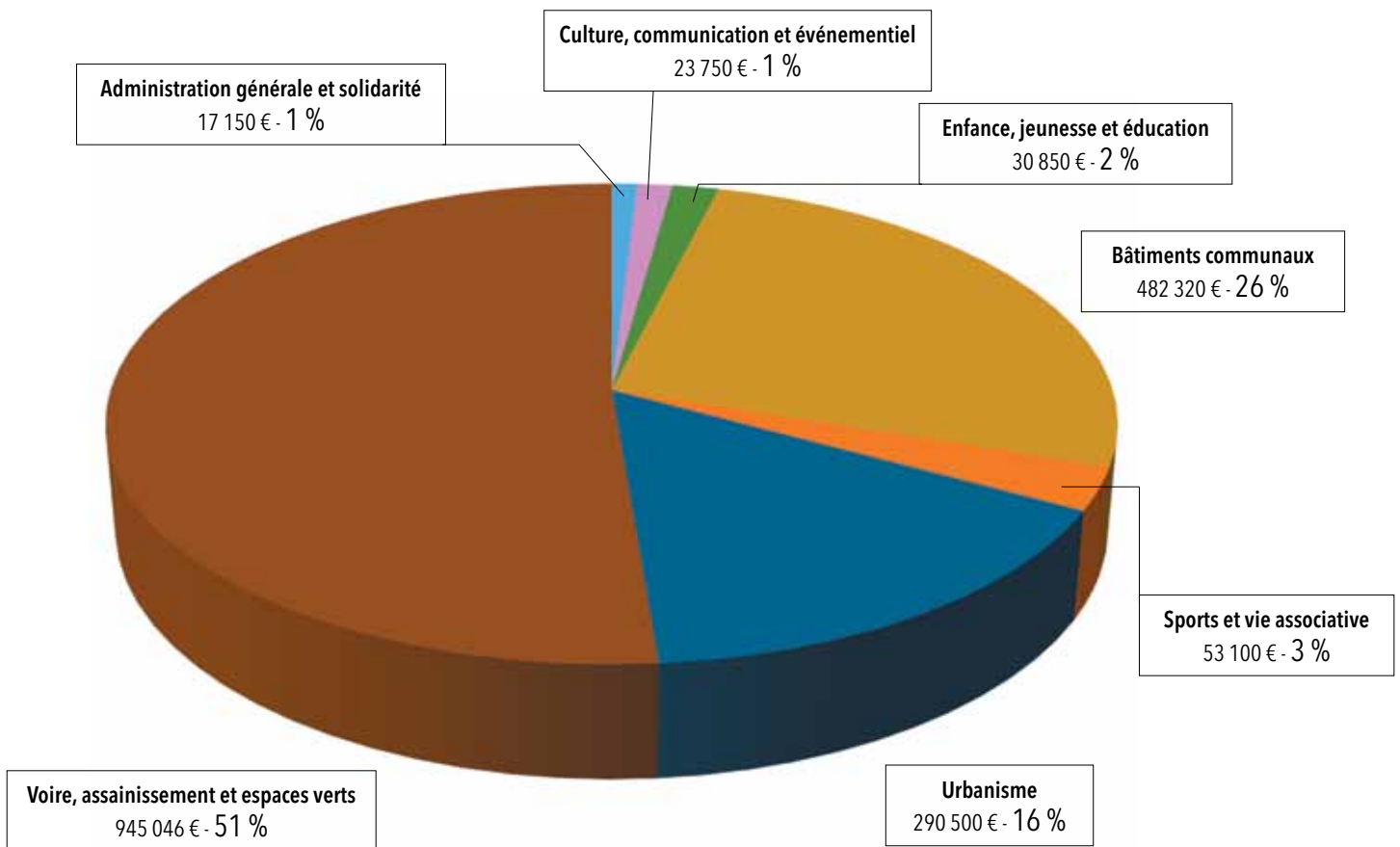
(recettes de fonctionnement moins dépenses de fonctionnement)

1 260 000 €

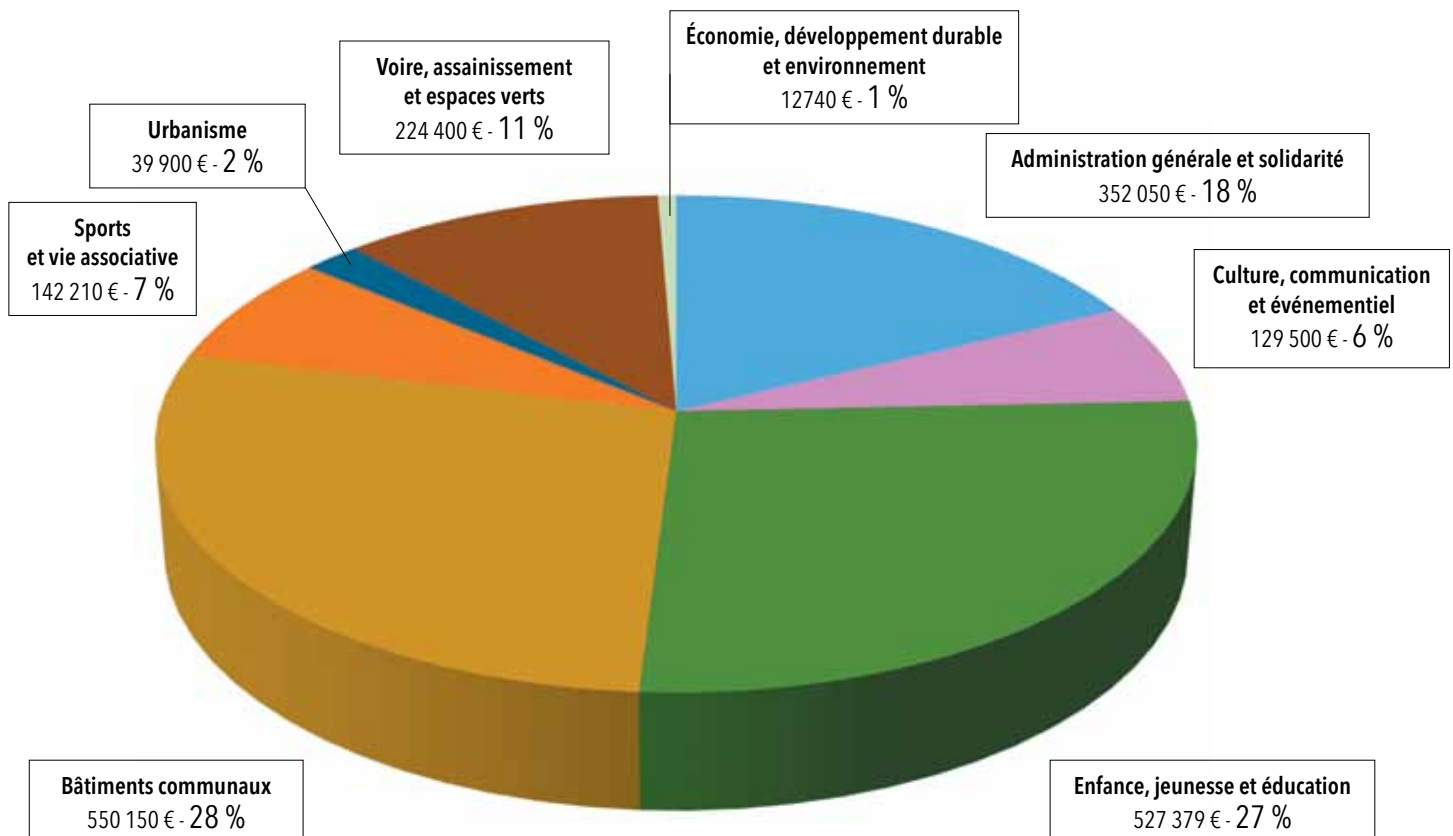
Autofinancement net

(autofinancement brut moins remboursement du capital de la dette)

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR COMMISSION



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR COMMISSION (HORS DÉPENSES DE PERSONNEL)



ZOOM SUR LES TROIS PROJETS PHARES DE L'ANNÉE



L'accueil périscolaire Charles Perrault n'est plus en mesure d'accueillir de nouveaux élèves.



Le site de l'ancienne école de La Paquelais devrait accueillir le nouvel équipement.

SITE PÉRISCOLAIRE

Cette année, la commune a inscrit au budget une somme de **20 000 euros afin de lancer une étude de programmation pour un nouvel équipement périscolaire à La Paquelais.** Le bâtiment existant n'est plus adapté aux besoins actuels et ne permet plus d'accueillir d'enfants supplémentaires dans de bonnes conditions.

L'étude de programmation permettra de définir les contraintes du site pressenti (ancienne école privée de La Paquelais) et de détailler les besoins fonctionnels.

Un cabinet d'études spécialisé va être désigné pour nous accompagner.

Ce nouvel équipement devrait sortir de terre courant 2017.

LE COEUR DE BOURG-MIRON

L'année 2015 a vu le début tant attendu des travaux sur la friche de l'ancien Marché U, avec la dépollution du site.

En 2016, la commune va continuer son action. Une **étude urbaine et opérationnelle** a débuté en janvier. Par ailleurs, la commune poursuit les **acquisitions**, notamment des cellules commerciales qui sont toujours présentes. **À l'automne, une consultation des promoteurs sera lancée** pour que le nouveau projet prenne forme. Les Vignolais seront bien sûr informés au fil de l'avancée du projet.



Le projet d'aménagement du Miron se concrétise cette année.



L'aménagement de l'entrée sud-est du bourg de Vigneux est programmé pour le 4^e trimestre.

L'ENTRÉE DE BOURG DE VIGNEUX

Les travaux d'aménagement de l'entrée sud-est du bourg de Vigneux débuteront cette année rue de Sévigné. Ils permettront de sécuriser le passage des piétons, des deux roues, des automobilistes et des riverains. Cette première phase s'étendra du panneau d'agglomération rue de Sévigné, jusqu'à la rue du Grand Calvaire.

Elle comprendra également **l'effacement des réseaux et la mise en place d'un nouvel éclairage public.**

À terme, il est prévu d'étendre l'aménagement sur tout ce secteur, incluant l'accès au complexe sportif et à l'allée des Sports.

Les travaux débuteront au 4^e trimestre.

AUTRES DÉPENSES SIGNIFICATIVES AU BUDGET

ANIMER/DIVERTIR

- Y'a pas d'âge : 14 890 euros
- Animations du S.A.V. (activités, camps d'été) : 14 000 euros
- Semaine bleue : 2000 euros (budget C.C.A.S.)



La nouvelle édition de Y'a pas d'âge aura lieu le 3 juillet.

INFORMER/SENSIBILISER

- Acquisition et installation de panneaux lumineux d'information : 41 300 euros
- Radar pédagogique : 4 000 euros (suite au vol du précédent)



Un nouveau radar pédagogique va être mis en place.

ÉQUIPER

- Création d'une chambre froide au restaurant scolaire St-Exupéry : 31 250 euros.
- Achat de matériel pour la vie associative : 29 250 euros.
- Matériel informatique pour les écoles : 10 200 euros.€



La commune poursuit l'équipement numérique de ses écoles avec deux nouveaux tableaux interactifs.

CONSTRUIRE/RÉNOVER

- Réaménagement du complexe sportif : 222 720 euros.€
- Aménagement d'un local de stockage sous les vestiaires-tribunes : 45 000 euros.€
- Travaux impasse de la Gagnerie (réseau eaux pluviales) : 48 000 euros.
- Reprise de la charpente et de la toiture de l'église de Vigneux : 30 000 euros.€
- Extension du hangar du comité des associations : 12 000 euros.



Une partie du complexe sportif sera réaménagée cette année. © Tiersen Architecture(s) / Audatis

3 QUESTIONS À JOSEPH BÉZIER, MAIRE

Le budget 2016 a été voté, quels sont les projets que vous avez priorisés cette année ?

L'équipe municipale souhaite dynamiser notre commune et travaille dans ce but. Il est certain que tout ne peut pas se réaliser en même temps. Nous avons décidé de porter notre action cette année sur des **travaux importants de voirie rue de Sévigné**, concernant la **sécurité** des usagers, piétons, vélos ainsi que l'aménagement du carrefour du Boulevard Charles de Gaulle. À La Paquelais, l'**étude de programmation pour le périscolaire** va être lancée afin de définir les besoins pour le groupe scolaire Charles Perrault.

Des travaux à **salle des Fougères** vont aussi être réalisés, car cette partie du complexe sportif est vieillissante et non fonctionnelle. Les travaux engagés permettront d'avoir une salle de réunion accessible à tous et des rangements pour les associations.

La situation actuelle de la charpente et de la toiture de l'**église de Vigneux** étant préoccupante, nous avons dû mobiliser 30 000 € de crédits de travaux cette année.



Pouvez-vous nous en dire plus sur l'aménagement du Miron ?

Un cabinet d'étude, Céramide, associé à SLC Conseil et le groupe Vendredi pour la partie urbanisme, a été retenu en début d'année. Ce travail, non visible il est vrai, mais indispensable, va permettre de finaliser les études déjà réalisées en amont afin

de positionner les habitations ainsi que les commerces sur le Miron et dans le centre-bourg. Un contact va prochainement être établi avec les commerçants et services qui pourraient être intéressés par une cellule commerciale. Suite à ces études, des promoteurs seront consultés pour espérer engager des travaux dès 2017.

Comment la municipalité se projette-t-elle dans la suite du mandat ?

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été réalisé afin de **programmer les grandes opérations jusqu'à la fin du mandat** : **Une dernière tranche de la rue de Sévigné**, du boulevard Charles de Gaulle jusqu'à l'allée des sports est prévue.

Le **réaménagement du Centre Technique Municipal (CTM)** va être engagé. Les travaux se dérouleront sur plusieurs phases.

La réalisation du **site périscolaire à La Paquelais** suite à l'étude de programmation. Et enfin, l'étude de **faisabilité de la salle multifonctions** en remplacement de la salle Jules Verne devenue trop petite et non fonctionnelle.

ADEV

L'ADEV SE MET À LA PAGE EN MENANT SA TROISIÈME AG !

L'Association pour le Développement Economique de Vigneux (ADEV) vient de vivre sa troisième assemblée générale. Une nouvelle organisation pour davantage d'actions !



Lors de cette AG, le bureau est revenu sur les actions menées en 2015 : roses offertes aux clientes à l'occasion de la fête des mères, décoration des vitrines lors de la manifestation Y'a pas d'âge, groupe de travail sur l'accessibilité des ERP, participation à la bourriche organisée par la mairie lors du Téléthon, etc.

Le bilan est positif et certaines actions telles que la participation au Téléthon, ou la décoration des vitrines lors des fêtes de fin d'année, seront très certainement reconduites. Toujours est-il que l'ADEV fera son maximum pour participer activement à la vie de notre commune.

UNE ORGANISATION EN COMMISSIONS

De manière à rendre possible ces actions, l'association va désormais s'organiser en commissions :

- Illuminations et marché de Noël
- Téléthon
- Gestion et participation à un bar lors d'un évènement municipal
- Communication et site internet
- Livret d'accueil ou d'information des activités économiques.

RÉÉLECTION DU BUREAU

Le bureau a été reconduit dans sa globalité :

- Présidente : Vanessa Diais de l'agence immobilière Cabinet î
- Vice-présidente : Béatrice Huet du salon esthétique Le Poudrier
- Trésorier : Pierre Boisneau du restaurant-bar Press'Pomme
- Vice-trésorier : Fabrice Talec de Ouest courtage
- Secrétaire : Nathalie Drouet d'Exclusif Coiffure
- Secrétaire adjointe : Carine Maindon de Génération Sports
- Nouveaux adhérents : la porte est grande ouverte à tous ainsi qu'aux bonnes idées !

Par ailleurs, l'ADEV vient de créer sa page facebook. Venez-nous rejoindre, échanger et aimer notre page en cherchant : Association ADEV.

• **Avis à la population** : faites-nous part de vos idées, des attentes que vous avez envers vos commerçants, professions libérales, artisans, etc.

Contacts : adev44360@gmail.com - 06 62 77 83 51 - 06 30 15 13 89.

ANNIVERSAIRE

25 ANS DU SALON ET INSTITUT OPHÉLIE



Du 11 au 30 avril 2016, le Salon et l'Institut Ophélie à La Paquelais fêtent leurs 25 ans. Pendant cette période, des offres et des surprises vous attendent pour vous récompenser de votre fidélité. Alors, à vos agendas pour ne pas oublier notre anniversaire !

MISE EN ACCESSIBILITÉ

PENSEZ À DÉCLARER VOTRE ACCESSIBILITÉ OU DÉPOSER VOTRE AD'AP

Votre établissement reçoit du public ? Si vous n'avez pas déposé votre Ad'AP, il n'est pas trop tard !

Chaque établissement doit faire connaître sa situation vis-à-vis de cette obligation, soit en attestant de sa conformité, soit en déposant un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Si votre établissement est conforme, l'attestation d'accessibilité est à adresser à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Si votre bâtiment n'est pas conforme, l'Ad'AP est un engagement à réaliser les travaux nécessaires dans un délai fixé. Il doit être transmis à la mairie en expliquant le retard de son dépôt, la date de remise de dossier ayant été fixée au 27 septembre 2015. C'est maintenant la seule façon de réaliser les travaux nécessaires en toute légalité et en toute sécurité juridique.

Ces aménagements renforcent l'accessibilité de votre établissement et l'autonomie, non seulement des personnes dites « handicapées », mais aussi des personnes âgées et globalement de tout le monde, personne n'étant à l'abri d'être un jour confronté à une situation de handicap.

ÉCOMUSÉE RURAL DU PAYS NANTAIS

BONJOUR LES MARIONNETTES !

Avec les vacances de printemps, l'Écomusée invite les enfants à des ateliers divers, dont deux sont inédits : la fabrication de marionnettes et la sculpture-taille de pierre.



La ferme de la Paquelais, ses collections et ses ateliers ouvriront au public du **lundi 4 avril au vendredi 15 (exceptés le samedi et le dimanche) de 14h à 18h**. Les visites sont guidées et commentées.

ATELIERS ET ANIMATIONS

- **Mercredi 6 avril** : « chasse aux œufs » sous la forme d'une découverte de l'Écomusée ponctuée de questions.
- **Jeudi 7** : « modelage bougie » de cire d'abeilles.
- **Vendredi 8** : confection, coloriage et

montage de « marionnettes ».

- **Lundi 11** : « jouets buissonniers », fabrication d'objets en bois.
- **Mercredi 13** : « écriture à l'ancienne »
- **Jeudi 14** : « sculpture-taille de pierre »
- **Vendredi 15** : « les petits mitrons » avec la fabrication de pain à l'ancienne.

Horaires : les ateliers se déroulent de 14h à 16h15.

Inscription : 5 euros par enfant et par adulte-accompagnateur. Une visite de l'Écomusée et un goûter sont proposés à cette occasion.

UN STAGE « GALETES »

Un stage de fabrication traditionnelle de galettes de blé noir au billig sera proposé aux adultes le **samedi 23 avril de 10h à 12h**.

Inscription : 17 euros, le matériel est fourni sur place, les participants pourront emporter une douzaine de galettes. Le nombre de places est limité.

• **Renseignements** : Écomusée rural du Pays nantais, 81 rue Anne-de-Bretagne à la Paquelais. 02 40 57 14 51.

www.ecomusee-rural-vigneux.centerblog.net

PATRIMOINE DE PAYS DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

LE LAVOIR SERA OPÉRATIONNEL DÈS LE 1^{ER} AVRIL !

L'ancien lavoir qui a été transféré à l'étang de Choizeau a pu récemment retrouver sa vocation !



OBJET D'AUTREFOIS

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- A - UNE BROSSE À CRIN
- B - UN SÉCHOIR À LIN
- C - UN BANC ET UN PEIGNE POUR CARDER LE LIN
- D - UNE RUCHE

Réponse : Il s'agit d'un banc et d'un peigne à carder le lin.



TENNIS CLUB VIGNOLAIS

VACANCES DE FÉVRIER 2016 : LE TCV A FAIT SA « TOURNÉE »

À l'occasion des vacances scolaires, Mathieu Le Hiritte a proposé un stage intensif à quatre jeunes tennismen qui leur a permis de jouer 23 matches.



Théo, Théo, Hugo et Mathis, les « quatre mousquetaires » de la tournée.



Mathieu Le Hiritte, Moniteur D-E.

Chaque période de vacances scolaires est l'occasion pour le TCV et notre moniteur Mathieu Le Hiritte de proposer des stages de perfectionnement d'environ six heures. Pour nos jeunes compétiteurs du « club junior », le format peut les laisser sur leur faim ! Aussi, pour la seconde année consécutive, Mathieu leur a proposé un stage plus intensif dénommé « la tournée ». Ce stage, suivi par quatre jeunes (en photo ci-dessus), se déroule

du dimanche à 14h au samedi suivant à 12h. Durant cette semaine complète, chaque joueur enchaîne les entraînements au complexe sportif de la Maison Blanche et les matches en extérieur. Pour cela, Mathieu les a inscrits aux deux tournois individuels organisés par les clubs de tennis de Couéron et de Savenay.

Ce format permet à nos jeunes sportifs de préparer chaque match dans les meilleures conditions possibles.

Au cumul, nos quatre « mousquetaires » auront mené 23 matches avec un bilan satisfaisant de 15 victoires pour 8 défaites. Ces bons résultats se traduiront certainement en fin de saison par une progression dans leur classement individuel FFT.

Au-delà du résultat, nos graines de champions ont particulièrement apprécié de pouvoir pratiquer leur sport favori aussi intensément, soit huit heures par jour.

Contact : tennisclubvigneux@gmail.com

ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE

L'ESV EST À LA RECHERCHE DE DEUX ARBITRES

Avec quatre équipes seniors engagées en championnat (une en ligue et trois en district), l'ESV doit présenter quatre arbitres officiels pour être en conformité avec les règlements.

À ce jour, deux arbitres officient régulièrement sur les terrains de la ligue. Voici leurs parcours respectifs :

- **Pierre Jochaud**, né en 1989, 27 ans. Pierre a débuté le football en 1995 et est devenu arbitre officiel en 2005. Il est aujourd'hui arbitre au niveau Ligue.

- **Arthur Battus**, né en 1999, 17 ans. Il a débuté le football à 7 ans, joueur à l'ESV en U14 et U15. Il devient très jeune arbitre en 2013 à 13 ans. Arthur effectue cette

année sa troisième saison d'arbitre dans la catégorie jeune arbitre. Il officie au niveau U15 à U18.

Si vous ne trouvez pas votre place dans une équipe et si vous avez entre 13 et 60 ans, n'hésitez pas à rejoindre nos deux jeunes arbitres ! L'Entente Sportive Vignolaise vous encadrera, vous serez formé et accompagné.

On ne naît pas arbitre mais on peut le devenir !

• **Contact :** Gilles Lancien au 06 85 23 83 66.

U17 CUP

HÉBERGEZ DES JOUEURS EUROPÉENS !

L'U17 Cup recherche encore des familles pour héberger les jeunes footballeurs âgés de 16 à 17 ans qui participeront à cette compétition.

En fonction des clubs, les joueurs devront être reçus entre une à trois nuits, **du vendredi 13 au dimanche 15 mai inclus.**

L'hébergement ainsi que tous les repas seront à prévoir.

• **Si vous êtes intéressés par ce moment d'échange culturel, sportif et convivial, contactez Christine Foucat par téléphone au 06 76 59 98 05 ou par mail à christine.foucat@orange.fr.**

AU TTVP, ON FAIT TOUT POUR RASSEMBLER !



Février

Le 29, c'était notre « tournoi familial ! ». Autant nous avons battu des records de fréquentation l'année dernière, autant cette année seules six équipes étaient présentes. La convivialité était toutefois de mise durant cet après-midi sportif. Tout le monde a été récompensé. Pour autant, la question se pose de renouveler ou non ce tournoi la saison prochaine...

Mars

Le 20, le TTVP a emmené trois représentants (brillamment qualifiés à l'issue des départementaux) pour disputer les régionaux B à Vertou.

Les résultats dans la prochaine édition.

Avril

Le 10 auront lieu les régionaux A, ils se dérouleront à Fontenay-le-Comte (85). Le 22, fin du championnat, toutes les équipes des différentes catégories se retrouveront chez nos voisins de St-Etienne-de-Montluc.

Mai et juin

Les 20 mai et 3 juin prochains, auront lieu nos tournois « festifs » ouvert à tous : le 20 à partir de 20h, compétition de doubles et le 3, compétition de simples. Vous pouvez participer à l'une ou l'autre ou même les deux ! Venez nombreux.

CONCOURS DE BOULES

Le concours de boules en doublette organisé par le Cercle Vignolais Cycliste (CVC) aura lieu le samedi 9 avril au terrain de jeux du Champ Mahais.

Inscriptions à partir de 13h30 / 10 € par équipe. Jet du but à 14h30.

Récompense : un jambon par personne pour les trois premières équipes. Un lot pour chacun des autres joueurs.

Bar et restauration sur place.



TÉMOIGNAGE D'UNE ADHÉRENTE

« Je pratique le yoga depuis maintenant deux ans et demi. C'est véritablement mon moment de détente à moi. C'est aussi un moment de partage avec le professeur et les autres 'yogis'. C'est enfin l'occasion de mettre en pratique, ensuite, dans certaines situations de la vie, l'enseignement que je reçois. Par exemple dans une situation difficile, spontanément mon corps et mon mental s'accordent et je me sens stable et détendue à la fois », Delphine.



57 ÉQUIPES AU CONCOURS OFFICIEL

Samedi 27 février, La Paquelais Pétanque sports organisait un concours officiel, marqué par la fraîcheur du temps et la chaleur de l'ambiance.



Malgré le vent glacial et les problèmes de circulation sur deux grandes routes, 57 équipes se sont déplacées sur notre terrain de jeux.

L'après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance et le vin chaud a été apprécié.

C'est une équipe du comité 35, composée de Patrick Poirier et Claude Baratelli, qui a remporté la compétition devant une équipe de Missillac, celle de Jean-Michel Haurais et Ludovic Glineur. Le club remercie tous les bénévoles.

Le prochain concours aura lieu le 5 mars à La Baule (qualificatif doublettes zone ouest).

ACIPA

SUCCÈS INCONTESTÉ DE LA MOBILISATION POUR L'ABANDON DU PROJET D'AÉROPORT

L'ACIPA, aux côtés des autres composantes de la lutte, se réjouit de l'énorme réussite de la journée de mobilisation du 27 février dernier. La section locale de Vigneux-de-Bretagne y a été particulièrement active.



L'association Acipa remercie les nombreux Vignolais qui ont fait bon accueil aux personnes venues de toute la France qui, se retrouvant en pays inconnu, ont pu causer quelques désagréments. La gêne inévitablement causée aux habitants des environs, n'aura été que de courte durée et toute relative au regard des bouleversements définitifs que causerait la réalisation d'une infrastructure aéroportuaire sur une partie de notre commune (coupure de routes départementales, mise en cul de sac du bourg de la Paquelais, etc.). Et ceci pour un projet inutile, basé sur des mensonges et manipulations et guidé par des intérêts uniquement mercantiles contraires au réalisme écologique. L'ambiance festive qui a régné toute la journée du 27 février ne doit pas faire oublier la détermination farouche des opposant(e)s pour obtenir rapidement l'arrêt des procédures d'expulsion et l'abandon du projet. L'annonce d'un référendum sur le projet d'aéroport - dont l'organisation reste pour le moins floue et sujette à caution - n'a pas affaibli le mouvement d'opposition, bien au contraire.

Donnons-nous rendez-vous les **9 et 10 juillet** pour notre rassemblement annuel estival !

DÉCHETS

PROPRETÉ DES RUES : APPEL AU CIVISME !

Toutes les deux semaines lors de la collecte des emballages, des problèmes sont constatés : déchets répandus, sacs jaunes stagnants plusieurs jours sur les trottoirs... Rappel des consignes.

Que doit contenir mon sac jaune ?

Les sacs jaunes doivent exclusivement contenir : bouteilles, flacons, cartonnets, boîtes, bidons, aérosols, canettes, barquettes métalliques et briques alimentaires.

En cas d'erreur de tri

Si un autocollant rouge « refus de collecte » est collé sur votre sac jaune, **vous devez le récupérer et procéder à un nouveau tri**. Veillez aussi à bien fermer vos sacs jaunes afin que leur contenu ne se déverse pas sur la voie publique.

Chacun se doit d'éliminer les déchets qu'il produit, conformément aux consignes de collecte. Chaque semaine **deux employés**



De nombreux dépôts sauvages polluent la commune.



Les sacs jaunes mal triés doivent être récupérés par leur propriétaire.

des services techniques sont réquisitionnés pour ramasser et trier les déchets laissés sur les espaces publics. La municipalité a la volonté de maintenir la propreté sur la commune, mais le temps consacré à ce ramassage (près de 15h par semaine) se fait au détriment des activités principales et rend les services techniques indisponibles pour d'autres travaux.

Retrouvez toutes les consignes de tri sur www.trivolution.fr

GLAS : LES OPÉRATIONS RAMASSAGE DE DÉCHETS SE POURSUIVENT

La troisième intervention de l'association GLAS s'est déroulée le 6 février entre Malescot et Le Gros Buisson. Six adultes et trois enfants ont participé à cette collecte. Au total, ce sont près de cinquante kilos de déchets qui ont été ramassés sur 5 km linéaires.

Prochaine opération le samedi 2 avril à la Haymionnière.

Rendez-vous de 14h à 16h.

Prévoir gilet jaune, bottes et gants.

Infos : Bernard Maisonneuve au 06 44 95 49 20.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^e mois suivant leur anniversaire.

Pour se faire recenser, les jeunes Français doivent se présenter à la mairie de leur domicile munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. À cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement

de justifier du recensement effectué. Seul le **certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (J.D.C.)** est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours : dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro, volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, etc.

Le recensement **dans les délais** permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la J.D.C., l'impossibilité de s'inscrire à un examen ou encore l'impossibilité d'une inscription automatique sur les listes électorales.

Renseignements : 02 40 57 39 50
accueil@vigneuxdebretagne.fr



DÉMARCHES

PAPIERS D'IDENTITÉ : N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

En prévision de vos vacances, assurez-vous de la validité de vos pièces d'identité. N'attendez pas le dernier moment pour renouveler votre carte d'identité ou votre passeport !

En effet, les délais d'obtention de ces titres s'allongent considérablement avant l'été en raison des nombreuses demandes. **Actuellement, le délai pour le renouvellement d'une carte d'identité est d'environ quatre semaines.**

Attention, les demandes de passeports ne peuvent plus être déposées à la mairie. Vous devez vous rendre dans les mairies équipées du dispositif de recueil des données biométriques : Nantes, Treillières, Orvault, Blain.



SANTÉ

- NUMÉROS D'URGENCE -

- **Pompiers :** 18
- **Urgence médicale :** 15
- **Pharmacie de garde :** 32 37
- **SAMU 44 :** 02 40 08 22 22
- **Centre anti-poison :** 02 99 59 22 22
- **Numéro d'appel d'urgence :** 112
- **4 défibrillateurs sont accessibles** sur les façades de la salle Jules Verne, du complexe sportif, des salles du Grand Calvaire et du groupe scolaire Saint-Exupéry (côté Planète B612).
- **Numéro d'astreinte des élus :** 06 74 96 18 27



RENDEZ-VOUS

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS LE 22 AVRIL

La cérémonie d'accueil des nouveaux Vignolais aura lieu **vendredi 22 avril à 19h à la salle du conseil.**

Vous venez de vous installer sur la commune ? Cette soirée est pour vous ! Autour d'un pot, les élus vous feront découvrir les activités, services et projets de la commune. Cet accueil sera également l'occasion de rencontrer les acteurs associatifs.

Inscriptions : 02 40 57 11 77 -
communication@vigneuxdebretagne.fr

INFO TRAVAUX

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALES

À compter de la fin du mois de mars et durant une période d'environ deux mois, le syndicat d'eau Atlantic'Eau réalisera des **travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable à la Gaudinière sur la RD 81, sur une emprise partant de la rue du Granit jusqu'à l'impasse de la Gagnerie, à la Favrie du Buron.** Ce chantier nécessitera des régulations de la circulation par alternat selon l'avancement des travaux. Parallèlement, la commune profitera de cette opération pour installer un réseau d'eau pluviale impasse de la Gagnerie et réaménager cette petite voie.

AVRIL

VENDREDI	1	FAITES VOS JEUX !	Soirée organisée par les élèves de Charles Perrault. De 19h à 21h à la salle Jules Verne. Entrée gratuite.
VENDREDI	1	SAV'A BOUGER	Soirée « just dance now » organisée par les jeunes du S.A.V. Ouvert à tous, à partir de 20h à l'ancienne salle du conseil. Entrée : 2€.
SAMEDI	2	TOURNOI FLUO	Tournoi festif et convivial organisé par Vigneux Volley-Ball. À partir de 20h au complexe sportif.
DIMANCHE	3	JE CONTE POUR TOI	Fabrication d'un carnet de voyage à l'occasion de Y'a pas d'âge. Ouvert à tous. De 10h à 12h à la bibliothèque municipale.
SAMEDI	9	CONCOURS DE BOULES	Organisé par le Cercle Vignolais Cycliste au terrain de Jeux du Champs Mahais. Tournoi en doublette en quatre parties. Jet du but à 14h30.
DIMANCHES	17-24	ÉLECTIONS LÉGISLATIVES	Premier et deuxième tours des élections législatives. De 8h à 18h dans les bureaux de vote de la commune.
MARDI	19	LES FOUS CHANTANTS	Spectacle organisé par L'UNC, chansons des années 30 à 80. À 14h30 à la salle Le Rayon. Réservations : 02 40 57 14 58.
VENDREDI	22	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS	Cérémonie d'accueil organisée par la mairie pour les nouveaux Vignolais. À partir de 19h à la salle du conseil. Inscriptions : 02 40 57 11 77 - communication@vigneuxdebretagne.fr
SAMEDI	23	STAGE GALETTES	Proposé par l'Ecomusée de 10h à 12 h sur le site de La Paquelais. Renseignements : 02 40 57 14 51.
DIMANCHE	24	SORTIE DES SENTIERS PÉDESTRES	Visite du château de Pouancé (3€), pique-nique et randonnée de 11 km l'après-midi. Départ à 9h du parking fontaine Saint Martin. Renseignements : sentiers-vigneux@orange.fr
DIMANCHE	24	EXPOSITION DE L'ATELIER ARC EN CIEL	Exposition et démonstrations des peintres amateurs de l'atelier. De 9 à 18h à la salle Jules Verne.
DIMANCHE	24	VIDE-GRENIER	Organisé par les Amis de l'école Charles Perrault. De 9h à 18h sur le parking Jules Verne.
DIMANCHE	24	VIDE TA CHAMBRE	Organisé par les Amis de Saint-Exupéry. De 9h à 18h sur le site du Groupe scolaire Saint-Exupéry.
SAMEDI	30	L'HEURE DU CONTE	Thème du mois : « L'armoire magique ». Ouvert à tous les enfants, de 10h30 à 11h30 à la Bibliothèque Pour Tous.



CONCERT DES GAILLARDS D'AVANT

LE 30 AVRIL

Le P'tit théâtre de Vigneux et la mairie vous invitent à une soirée « chants de marin » le samedi 30 avril à la salle Le Rayon.
Les Gaillards d'avant, chorale de Préfailles, viendront vous interpréter un répertoire tout droit venu de la mer et de ses traditions.

Samedi 30 avril à 20h30 à la salle Le Rayon / Tarifs : 7€ (gratuit pour les - de 12 ans)
Réservations à partir du 1^{er} avril auprès du P'tit théâtre : 02 40 57 18 77.